

fants, des offices ou des sermons au-dessus de leur portée, provoqueront leur ennui. Un père ou une mère tâcheront de parer à cet inconvénient en ne leur faisant réciter que des prières courtes, faciles, dont ils comprendront le sens; ils leur en suggéreront les motifs, par exemple: qu'ils sont obligés de bénir, dès le matin Dieu leur Père qui les a conservés pendant la nuit, et que, ne pouvant être sûrs de vivre jusqu'au lendemain, ils ne doivent jamais s'endormir sans s'être recommandés à lui et lui avoir demandé pardon des fautes commises pendant le jour. Les enfants sentiront de suite une si juste obligation, ils viendront d'eux-mêmes, dans leur langage naïf, demander qu'on leur fasse réciter leurs prières; car l'homme est naturellement religieux. Le Créateur a gravé ce sentiment au fond de son être, et il suffit presque de l'indiquer pour que son âme s'y porte naturellement.

Nous pourrions en dire autant de tous les autres sentiments bons et généreux qu'il faut développer dans le cœur de l'enfant, et qui feront plus tard son bonheur et celui de la société. Formez-le dès les premières années, doucement mais fortement, à l'ordre et au travail. Qu'il soit déjà soigneux dans la disposition des objets mis à son usage, et il ne sera dans la suite de sa vie ni insouciant ni dissipateur; mais aussi faites-lui éviter une parcimonie calculée qui le rendrait égoïste et peut-être avare. Qu'il s'associe, parents chrétiens, ce cher enfant à vos bonnes œuvres; faites passer par ses mains l'aumône que vous voulez placer dans celle du pauvre. Que votre enfant quelquefois offre spontanément pour le soulagement d'enfants malheureux une partie de ses petites épargnes, peut-être fruit de ses succès. Alors on pourra dire un jour de lui, ce que l'Esprit-Saint loue dans le juste, que la miséricorde a crû en lui avec les années. On ne saurait croire combien les premières leçons de générosité, de sagesse et aussi de pudeur et de modestie, laissent dans les enfants, même les plus légers, de traces profondes, bien qu'elles soient pour le moment inaperçues.

(A continuer.)

Sainte Anne du Bout de l'Île. (1)

Voici quelques renseignements sur la première chapelle de *St. Louis* et la première église de *Ste. Anne*, qui me manquaient lors de la rédaction de l'article dont on vient de relire le titre.

Dans les premières concessions de terres, le Séminaire avait réservé, pour l'usage de l'église de *St. Louis*, la terre qui a été concédée en 1711, à Jean de Lalonde. (2) Sur la *devanture* de cette terre, M. l'abbé d'Urfe avait fait bâtir et avait desservi la *première chapelle* et l'endroit qui a été appelé pour cela la *Baie d'Urfe*. Dans le contrat de concession à Jean de Lalonde, en 1711, le Séminaire réserva sur la *devanture* de cette terre trois arpents de front sur deux de profondeur, ou trois arpents de profondeur sur deux de front. Sur ce terrain de six arpents étaient l'église et les dépendances que le Séminaire réserva avec le fonds. (3)

(1) Voir l'*Echo* du 1er Mars, No. 5, pages 78 et suivantes.

(2) Aujourd'hui elle appartient à Isidore Pilon, Antoine St. Denis et Antoine Caron.

(3) Archives du Séminaire de Montréal. Ancien livre terrier. Plan de l'Île de Montréal, contrats de concessions.

M. d'Urfe a donné son nom à cette partie du haut de l'Île de Montréal appelée la *Baie d'Urfe*, où il réunissait des sauvages qu'il desservait en qualité de missionnaire. (1)

Voilà qui prouve une fois de plus que la première église ou chapelle de *St. Louis*, aujourd'hui *Ste. Anne*, était à la *Baie d'Urfe*, comme je le disais dans le numéro du 1er mars. Car le terrain réservé par le Séminaire en 1711, sur lequel était l'église, est exactement le même que la *Pointe à Caron* où l'on a fait des fouilles dans l'automne de 1865. D'un autre côté, le fait que le Séminaire a réservé, en 1711, six arpents de terre avec l'église et dépendances, démontre que cet établissement n'était pas encore abandonné, et par conséquent, que la desserte de la paroisse de *St. Louis* s'est faite en cet endroit jusqu'à la construction de la première église de *Ste. Anne*. De plus, les documents que je cite ici font voir que les suppositions contenues dans la note qui finit au bas de la page 80 de l'*Echo* étaient exactes. Cependant, malgré le secours de M. Faillon, je ne puis dire à quelle époque M. d'Urfe a desservi les sauvages à la baie à laquelle il a laissé son nom, ni quand il y a fait bâtir la première église, quoique, d'après l'ensemble de ce qu'il dit de ce missionnaire dans son troisième volume, je me crois fondé à conjecturer que ce fut en 1674.

Quant à la première église de *Ste. Anne*, j'avais dit qu'elle fut agrandie d'environ le tiers vers 1825. Et maintenant je puis affirmer qu'elle fut allongée de 20 pieds (environ le tiers), dont 5 ajoutés à la nef et 15 pour le chœur, sous M. Barthélemy Fortin, curé de la *Pointe-Claire* de *Ste. Anne*, en 1820. M. Fortin en fit la bénédiction le 16 novembre 1820. C'est à cette époque que les fenêtres qui éclairaient cette ancienne église furent percées; auparavant elle n'était éclairée que par des *lucarnes* placées sur la couverture. (2)

F. BOURGEAULT, PIRE.

"Les Jeunes Converties,"

OU MÉMOIRES DES TROIS SŒURS, DEBBIE, HELEN ET ANNA BARLOW.

Tel est le titre d'un livre qui vient d'être traduit de l'anglais en français par un de nos compatriotes, et qui doit être mis en vente tout prochainement. On nous a fait le plaisir de nous en passer un exemplaire, mis en page seulement, afin que nous pussions en prendre connaissance immédiatement. Nous l'avons lu, rapidement il est vrai, mais avec *délice*, pouvons-nous dire. La lecture de ce livre captive au point que vous ne pouvez vous en séparer que vous ne l'ayez parcouru en entier. D'abord, le sujet en soi est palpitant d'intérêt; puis, d'un autre côté, il est si bien présenté qu'il est impossible de ne pas se laisser entraîner par les charmes qui s'y rencontrent à chaque page. Nous avons déjà lu l'ouvrage en anglais, et nous osons dire que, pour nous, il n'a rien perdu de son naturel, de sa beauté, par la traduction.

(1) M. Faillon, Histoire de la Colonie Française en Canada, Tome III, pages 189 et 283.

(2) Archives de l'Évêché de Montréal, curé de la *Pointe-Claire*. Lettres de M. Fortin à Monseigneur de Québec, 8 février 1819 et 16 novembre 1820.